

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien prolongé des aménagements paysagers de la place du Midi

Installés pour la période estivale, les espaces verts temporaires de la place du Midi ont séduit la population et amené une fraîcheur naturelle bienvenue durant les fortes chaleurs. Au vu de leur succès, une partie d'entre eux restera en place jusqu'en novembre. La circulation routière sera rétablie dans le sens est-ouest dès lundi 24 août.

Des arbres, des plantes, du gazon, des petits murets de pierres sèches, des assises en bois et des bancs publics : à l'occasion de la Fête des jardins et du paysage, organisée fin mai à Sion, la place du Midi a été transformée en oasis de fraîcheur. Ces aménagements temporaires réalisés notamment par les apprentis jardiniers-paysagistes de Suisse romande devaient être retirés à la rentrée des classes. Au vu de leur succès et des demandes de nombreux citoyens, la Ville de Sion a décidé d'en maintenir une partie jusqu'à la fin de l'automne.

Convivialité et lutte contre les îlots de chaleur

« Ces espaces de verdure ont connu immédiatement un énorme succès et ont offert un havre de fraîcheur bienvenu, au cœur de Sion, durant les fortes chaleurs de l'été. Les demandes pour conserver ces aménagements temporaires sont venues non seulement de la population, mais également de commerçants riverains. Nous avons décidé d'en maintenir une partie jusqu'à l'hiver. Cela s'inscrit pleinement dans notre programme AcclimataSion de lutte contre les îlots de chaleur », expliquer Christian Bitschnau, vice-président en charge de l'urbanisme et de la mobilité.

Circulation unidirectionnelle et déviation des transports publics

Dès lundi 24 août, la place du Midi, située en zone de rencontre, sera néanmoins rouverte à la circulation dans le sens est-ouest. Cela permettra un accès supplémentaire au parking Manor pour les usagers venant de la rue du Scex. En raison des travaux de réaménagement de la place des Cèdres, la déviation des transports publics est maintenue conformément aux horaires communiqués fin mai. Les bus circulent via la rue de la Dixence et la rue du Chanoine-Berschtold. Les arrêts de bus de substitution sont en place à Chanoine-Berchtold et devant Coop City. Ils seront desservis par les lignes BS 11 et BS 14, ainsi que par les lignes régionale 411 et 412, et ceci durant toute la durée des travaux.

Sion, le 21 août 2026

Personnes de contact :

- Christian Bitschnau, vice-président en charge de l'urbanisme et de la mobilité
079 543 91 10; c.bitschnau@sion.ch
- Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme et de la mobilité
027 324 17 29 ; v.kempf@sion.ch